

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sassevilleg-cssrdn-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/d8efa5b599600f90f2e50d1a)

<https://www.cadre21.org/membres/d8efa5b599600f90f2e50d1a>

Date d'obtention : 2024-11-22 15:45:05

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Cette méthode d'intervention est simple à appliquer. Il suffit de suivre les étapes. Il est important de ne pas faire passer le questionnaire sexto à un élève qui aurait des idées malveillantes par contre.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'aidera à suivre les bonnes étapes dans une intervention sexto en respectant le cadre légal. Ce type d'intervention n'est pas banale. Il est important de suivre les étapes et de porter attention dans le processus aux réponses de la victime afin de valider si nous sommes en présence d'une personne malveillante.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

-Si je suis en présence d'un acte malveillant de la part d'un jeune, je ne poserai pas de questions à ce jeune.

-Il est important de communiquer avec les parents dans le processus.